

Vivre le 2011 Carême

**VERS UNE FRATERNITÉ
UNIVERSELLE
VERS LA RÉSURRECTION
VERS UN MONDE
PLUS JUSTE**

4 PAGES SPÉCIALES
50 ans du CCFD-
Terre Solidaire

PELERIN

Prions en Église

Signes

miej
Mouvement
Eucharistique
des Jeunes

**CCFD
TERRE
SOLIDAIRE
50
ANS**

Comité catholique
contre la faim et
pour le développement

ccfd-terresolidaire.org

Sommaire



Vers une fraternité universelle

Les droits fondamentaux : qu'en dit l'Église ? **07**

Marie-Laure Dénès, Dominicaine, Justice et Paix

La subsidiarité, un choix de gouvernance **10**

Henri Madelin, Jésuite, Service Jésuite européen

L'universel selon la foi chrétienne **12**

Geneviève Comeau, Xavière, agrégée de Lettres, professeur de théologie au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris.

4 pages spéciales (pages centrales)

50 ans du CCFD-Terre Solidaire



Vers la Résurrection

• Se laisser interroger par la Parole **16**

• Cheminer et se laisser transformer **19**

• Offrir et servir - Proposition pour les jeunes **22**

• Célébrer - Propositions liturgiques pour le 5^e dimanche de carême **24**



Vers un monde plus juste

Forum Solidarité Pérou : Croissance économique et pauvreté **28**

Fabrice Pénasse, Chargé de mission sur la zone Amérique latine et Caraïbes au CCFD-Terre Solidaire

Bénin, Sindo : la promotion des droits **30**

Bruno Angsthelm, Chargé de mission sur la zone Afrique au CCFD-Terre Solidaire



Vietnam, Pêcheur et filet, Vietnam/Isabelle Teboul

**25 Mouvements et Services d'Église
participent aux orientations et à l'animation
du CCFD-Terre Solidaire :**

• Action catholique des enfants (ACE) • Action catholique des femmes (ACF) • Action catholique des milieux indépendants (ACI) • Action catholique ouvrière (ACO) • Chrétiens dans le monde rural (CMR) • Coopération missionnaire (OPM) • Chrétiens dans l'enseignement public • Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) • Jeunesse indépendante chrétienne (JIC) • Jeunesse indépendante chrétienne féminine (JICF) • Jeunesse mariale (JM) • Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC/JOCF) • Mission de la Mer • Mouvement chrétien des cadres et dirigeants (MCC) • Mouvement chrétien des retraités (MCR) • Mouvement du Nid • Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ) • Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) • Pax Christi • Scouts et Guides de France • Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SGEC) • Secrétariat national pour l'évangélisation des jeunes, scolaires et étudiants (SNJSE), Aumôneries étudiantes • Société de Saint-Vincent de Paul (SVP) • Vivre ensemble l'Évangile aujourd'hui (VEA) • Voir ensemble

**CETTE BROCHURE EST ÉDITÉE
PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM
ET POUR LE DÉVELOPPEMENT
(CCFD-TERRE SOLIDAIRE)**

4, rue Jean-Lantier - 75001 Paris
Tél. 01 44 82 80 00 - Site web : ccfd-terresolidaire.org
Directeur de publication : *Pascal Vincent*
Coordination rédactionnelle : *Stéphane Duclos*
Comité de rédaction : *Christophe Droulers, Stéphane Duclos, Céline Lefevre, Ghislaine Nave (MEJ), Jean-Claude Sauzet, Françoise Schwartz, Christiane Vanvincq*
Relecture (propositions liturgiques) : *P. Angelo Sommacal (SNPLS)*
Responsable de production : *Emmanuel Cauchois*
Recherche iconographique : *Stéphane Duclos, Delphine Bacri*
Secrétaire d'édition : *Kouté Gnoyé*
Conception graphique : *Claire Robert, Delphine Bacri*
Imprimerie : *ETC*
Photo de couverture : *Philippe Lissac / Godong*
Dépôt légal : octobre 2010
Réf. 5152210

Voici l'Homme,

Voici les regards

Des enfants des rues

De Bucarest et de Sao Paulo,

De Nouakchott et de Manille,

Affamés d'affection,

Ivres de solitude,

Cœurs brisés et ensauvagés.

Esprit de Vie,

Fais-nous tourner nos regards vers celles et ceux qui pensent

Que la répression n'est pas la seule solution.

Voici l'Homme,

Voici les mains vides de tant de mères qui désespèrent

De pouvoir nourrir, soigner, éduquer leurs enfants,

Esprit de Vie,

Convertis notre cœur

Pour que nos systèmes économiques et financiers

Se mettent au service de tous les affamés.

Voici l'Homme,

Voici la misère des paysans

Chassés de leur terre,

Des réfugiés expulsés du pays d'accueil,

Des sans-travail et des exclus.

Esprit de Vie,

Fais-nous tourner nos cœurs

Vers celles et ceux qui savent

Que le partage quotidien est le bon système économique.

Voici l'Homme,

Voici ses regards, ses meurtrissures,

Ses attentes, sa misère.

Te voici, Esprit de Vie,

Ce sont tes regards, tes meurtrissures,

Tes attentes, tes misères.

Te voici, Seigneur de Vie,

Homme de Nazareth et de Gethsémani,

Ressuscité,

Vivifie nos regards, nos mains,

Nos intelligences et nos cœurs.

Guy Aurenche

Président du CCFD-Terre Solidaire



Cette brochure est imprimée sur un support 100 % PEFC,
contribuant à la gestion durable des forêts. PEFC (Program
for the endorsement of the forest certification schemes).

Chers amis,

Vous avez la responsabilité de préparer la liturgie ou d'organiser des temps de prière pendant le carême 2011. Vous souhaitez vivre une démarche en lien avec la solidarité internationale.

Le CCFD-Terre Solidaire s'adresse à vous. Ces 40 jours qui nous préparent à la fête de Pâques sont un temps privilégié pour s'ouvrir au monde et y rencontrer Dieu, pour nourrir la réflexion en écho aux textes bibliques, pour méditer ensemble et faire de ce temps un chemin d'espérance, avec toute votre communauté.

Vous trouverez dans ce document des textes pour la réflexion et des propositions pour l'animation et la liturgie.

Nous attirons votre attention sur les réalisations des associations partenaires du CCFD-Terre Solidaire au Pérou et au Bénin. Ces témoignages pourront être mis en valeur à l'occasion de célébrations ou d'animations comme autant de temps pour « rendre grâce à Dieu ». En signe de solidarité avec tous les peuples de la terre, chacun pourra, par un don, soutenir les projets de développements mis en œuvre par les partenaires du CCFD-Terre Solidaire.

Le thème d'année du CCFD-Terre Solidaire porte sur « les droits fondamentaux et la gouvernance ». À l'heure de la mondialisation, on peut se demander comment construire une gouvernance mondiale qui respecte les droits fondamentaux de chacun ? Peut-on parler de droits fondamentaux universels ? Quelle place à la spécification culturelle ? À l'intérieur de ce numéro, 4 pages détachables sont consacrées aux 50 ans du CCFD-Terre Solidaire que nous fêtons aussi cette année.

Bon Carême à tous !

Céline, Christiane, Christophe, Françoise, Ghislaine, Jean-Claude et Stéphane
qui ont préparé pour vous cette brochure.



Offrandes de fleurs de frangipaniers dans un temple près d'Ubud/Isabelle Teboul

Vers une fraternité universelle

Les droits fondamentaux, qu'en dit l'Église ?



i, dans les débats actuels, l'Église peut parfois discuter l'extension de la notion de droits de l'Homme⁽¹⁾, son combat en faveur des droits civils et politiques tels que définis par la Déclaration universelle de l'ONU de 1948 ne peut être aujourd'hui remis en cause.

Pourtant, avouons-le, pour beaucoup de nos contemporains, l'Église semble un peu être l'ouvrier de la onzième heure des droits de l'Homme tant son ralliement apparaît tardif. Il y a là un paradoxe qui ne laisse pas d'étonner.

Comment en est-on arrivé là alors même que la réflexion menée par l'Église sur la question des droits de l'Homme est aussi ancienne que... le christianisme lui-même. Rien n'est plus faux, en effet, que de prétendre que l'Église, jusqu'à un passé très récent, a été totalement extérieure à cette problématique.

Créé à l'image de Dieu

Pour l'Église, les droits fondamentaux sont en premier lieu fondés sur l'affirmation que l'homme et la femme sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu (Gn 1,26). Dans l'ancien Orient, où seul le

roi était à l'image de Dieu, cette affirmation biblique revêt un caractère révolutionnaire en conférant à toute personne une dignité du simple fait d'être homme ou femme. Mais pendant très longtemps, cela ne s'est pas traduit par l'attribution de droits individuels.

L'Église n'eut, certes pas, le monopole de cette réflexion. Des revendications émergent aussi au plan séculier qui commencent à prendre forme dans la *Magna Carta Libertatum*⁽²⁾. Mais, pas plus que les chartes qui suivront, il ne s'agit de proclamer des droits individuels pour tous ; et l'unité du politique et du religieux n'est pas remise en cause.



© DR

Marie-Laure Dénès,
Dominicaine,
Justice et Paix

Droit naturel

Il faut attendre saint Thomas d'Aquin pour qu'une étape fondamentale soit franchie. Si la nature est bien créée par Dieu, elle l'est pour se suffire à elle-même et poursuivre ses propres fins. En d'autres termes, la dignité de l'Homme est d'être libre et d'exister pour son propre bien. À la base de la construction thomiste se trouve une anthropologie qui souligne la valeur individuelle de l'humain. Cette liberté assigne à l'homme en retour une responsabilité sociale, celle de chercher le Bien commun. Droits et devoirs sont toujours liés.

Cette théologie, dite du droit naturel, sera reprise et développée par la suite et on commencera à en tirer les conséquences politiques. Bartolomé de Las Casas⁽³⁾, Francesco de Vitoria⁽⁴⁾ utiliseront ce droit naturel contre la politique coloniale de l'Espagne.

Mais ce message fut très insuffisamment pris en compte par les Églises. Bien plus, l'absolutisme confessionnel des États chrétiens à l'époque moderne interdit toute liberté d'opinion et oblige notamment tout sujet à adopter la religion du prince (sauf en France quand s'applique l'Édit de Nantes).

La Révolution française

Par la suite, l'effondrement de l'ordre ancien, la disparition des prétendus ordres sociaux tout autant que religieux qui organisaient la société, établissent l'humain comme seule instance légitime pour produire des normes. Cette autonomie, qui est au cœur de la conception moderne des droits de l'Homme, repose sur la dignité reconnue à chaque être humain. Mais la confusion des pouvoirs politiques et religieux font du combat moderne pour les droits de l'Homme une lutte contre l'Église. La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, produit immédiat de la philosophie des Lumières, établit ces droits au nom de la Nature et de la Raison. La tournure violemment anti-religieuse de la Révolution fera le reste. Abandonnant ses hésitations, Pie VI condamne, en 1791, la Déclaration de 1789. La charge portée contre les libertés modernes qualifiées de « *droit monstrueux* » et de « *droit chimérique* » est forte. « *On était alors incapable de distinguer entre les causes historiquement conditionnées de l'origine et de la formulation des droits de l'Homme d'une part, et leurs objectifs fondamentaux d'autre part* »⁽⁵⁾. La rupture était consommée.

DROITS DE L'HOMME DÉFINITION
Les droits de l'Homme recouvrent les droits civils et politiques (les droits de la Déclaration universelle), et les droits économiques, sociaux et culturels. Cet article traite uniquement des droits civils et politiques, même s'il utilise par commodité l'expression « Droits de l'Homme ».



FOCUS

Femmes pres du Gange, Benares
Isabelle Tébourt

La question de la relation homme femme

Qu'elle s'appuie sur la théologie de la Création ou sur la christologie (voir ci-contre), l'Église n'a de cesse d'affirmer l'égale dignité foncière de toute personne quelle que soit sa condition, ce qui fit dire à saint Paul : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme, car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3,28). Mais cette affirmation, qui remet en cause le traitement des individus selon leur statut, ne nie pas pour autant les différences. Homme et femme il les créa. Dès le départ, la condition humaine est celle de l'incomplétude. Je ne perçois pas le monde de la même façon si je suis homme ou femme : « le féminin réalise l'humain tout autant que le fait masculin mais selon une harmonique différente et complémentaire... non seulement du point de vue physique et psychologique mais ontologique ». Il n'y a pas de hiérarchie, de mieux et de moins bien ; il y a l'altérité qui m'est inaccessible. Cette différence fondamentale qui structure l'humanité n'inscrit pas*

l'être humain dans le régime de l'inégalité mais l'appelle à la collaboration, à la complémentarité. Par vocation, l'individu est une personne, un individu en lien, qui ne peut prétendre à la toute-puissance mais se montre vulnérable parce qu'il a besoin des autres. On retrouve la théologie du corps de saint Paul qui permet de penser la diversité des dons et des responsabilités comme un enrichissement pour tous (1 Co 12, 12 et Rm 12, 4-8). Tout le défi est de mettre en pratique véritablement cette conception. La parole de l'Église ne pourra être entendue que si ces principes se traduisent dans la vie ecclésiale elle-même. Si, sous couvert de complémentarité, on fige des hiérarchies anciennes, si toutes les instances de décision sont dévolues exclusivement aux hommes, la différence risque d'être uniquement vécue sous le mode discriminatoire et l'Église sera toujours suspecte, non sans raison, de vouloir justifier ses pratiques. Bien plus, c'est la différence comme vecteur de sens et d'humanisation qui risque d'être mise en péril.

* *Lettre aux Femmes de Jean Paul II, 1995.* En parlant d'ontologie, le pape signifie par là que la différence n'est pas seulement extérieure ou observable, mais dans l'être même. Ni l'homme, ni la femme ne peut prétendre incarner l'humanité dans sa plénitude à soi seul.



Femme, désert du Thar, Inde du nord

Isabelle Taboul

L'enseignement social de l'Église

Les premiers pas d'une réconciliation possible entre la tradition moderne des droits de l'Homme et la tradition chrétienne des droits de la personne seront posés par Léon XIII dans l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) et par Pie XI et Pie XII dans leurs interventions contre les totalitarismes. Mais il faudra attendre Jean XXIII et l'encyclique *Pacem in Terris* (1963), suivie du Concile Vatican II, pour voir clairement et définitivement intégrés ces droits dans la pensée sociale de l'Église. Elle va s'en faire alors l'un des plus ardents défenseurs. Ce combat sera incarné par Jean Paul II, qui évoquera la déclaration de 1948 comme « l'une des plus hautes expressions de la conscience humaine aujourd'hui ». Il va préciser les fondements de ce combat. Sans renoncer à l'argument du droit naturel développé depuis saint Thomas, il va déployer l'argument christologique, renouant ainsi avec les Pères de l'Église, notamment Léon Le Grand : non seulement l'homme et la femme sont créés à l'image de Dieu, mais en la personne du Christ, Dieu a pris sur lui une fois pour toute tout ce qui est humain, conférant ainsi à chacun une dignité unique. « (...) L'homme – tout homme sans exception – a été racheté par le Christ, (...) le Christ est en quelque sorte uni à l'homme, à chaque homme sans exception, même si ce dernier n'en est pas conscient »⁽⁶⁾. En d'autres termes, l'amour du Christ pour l'humanité en révèle la dignité intrinsèque. Les droits de l'Homme ne sont donc ni circonstanciels, ni idéologiques. Dans la foulée, il

pourra affirmer que « l'Évangile est la déclaration la plus achevée de tous les droits de l'Homme »⁽⁷⁾.

Une autre raison le conduit à accorder une telle importance aux droits de l'Homme dans le sillage de ses prédécesseurs : le service de la paix, paix sociale et internationale, dont ils sont la condition⁽⁸⁾.

S'appuyant sur ces éléments, Jean Paul II ne cessera d'affirmer l'universalité des droits de l'Homme, qui ne souffre aucune exception, et leur indivisibilité ; « aucun droit humain n'est assuré si l'on ne s'engage pas à les protéger tous. Quand on accepte sans réagir la violation de l'un quelconque des droits humains fondamentaux, on met en péril tous les autres »⁽⁹⁾. Tout en maintenant cette indivisibilité, il insistera tout particulièrement sur la liberté religieuse et le droit à la vie car ils ont, à ses yeux, valeur de test.

Servir la dignité et la paix, valeurs centrales du christianisme, voilà ce qui fonde, aujourd'hui encore, le combat des chrétiens en faveur des droits de l'Homme selon des modalités différentes en fonction des contextes : respect des migrants, lutte contre la traite des êtres humains, présence en milieu carcéral, reconnaissance des Dalits, développement, la liste est longue et non exhaustive des terrains d'action où les chrétiens, ici, sont engagés avec toutes les personnes de bonne volonté.

À l'heure où l'universalité des droits de l'Homme est attaquée de toute part, il y a là un vaste champ à labourer. Mais comme le rappelait déjà le pape Paul VI en 1974, « le ministère de la promotion des droits de l'Homme oblige l'Église à un constant examen et à une incessante purification de sa vie, de sa législation, de ses modes d'agir, de ses procédures »... Vaste champ à labourer également... ■

(1) Notamment autour de la question de la non-discrimination, toute distinction n'étant pas discriminatoire.

(2) La *Magna Carta Libertatum* ou Grande Charte a été arrachée par les barons anglais au roi Jean sans Terre en 1215 après une courte guerre civile. Ce texte limite l'arbitraire royal et établit en droit l'*habeas corpus* qui empêche, entre autres, l'emprisonnement arbitraire.

(3) Dominicain espagnol, célèbre pour avoir dénoncé les pratiques des colons espagnols et défendu les droits des Indigènes en Amérique.

(4) Théologien espagnol, dominicain, considéré comme le créateur du droit international moderne.

(5) Card. Kasper lors du colloque international organisé à Rome en novembre 1988 par le Conseil pontifical Justice et Paix sur « Les Droits de l'Homme et l'Église – Réflexions historiques et théologiques ».

(6) Encyclique *Redemptor Hominis*, §14 - 1979

(7) Encyclique *Evangelium Vitae*, 1994

(8) Encyclique *Redemptor Hominis*, §17 - 1979

(9) Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix 1999, §12



Parlement européen / Jorisvo - Fotolia.com

La subsidiarité, un choix de gouvernance



© DR

Henri Madelin
Jésuite, Service
Jésuite européen

Dans sa vie personnelle, il est bon d'avoir des principes pour ne pas faire n'importe quoi et savoir où l'on va. Ces principes doivent être articulés entre eux de la façon la plus cohérente possible, et capables de constamment s'ajuster à une réalité toujours mouvante. Dans la société, il en va de même. Nous avons besoin de principes pour éviter des dérapages et faciliter le « vivre ensemble ». Le principe de précaution par exemple a beaucoup été mis en exergue, à juste titre, ces dernières années. Mais cela n'empêche pas que ce même principe est en tension avec d'autres. Une saine gouvernance implique un arbitrage raisonné entre un ensemble de principes au service d'un bien commun toujours à redéfinir et les acteurs individuels et collectifs.

Le principe de subsidiarité est moins connu que le principe de précaution parce qu'il paraît trop malléable. Ce concept demeure pourtant indispensable pour garantir la dignité des personnes et le bon fonctionnement des institutions. Venu d'une longue histoire européenne qui s'enracine au Moyen-Âge, avec les réflexions de saint Thomas d'Aquin, ce principe est un élément constitutif du droit canon. Ce droit propre à la vie ecclésiale est la preuve que les Églises peuvent influencer sur les évolutions de nos sociétés en utilisant des outils originaux.

Entre liberté et efficacité

Le pape Pie XII a donné la définition la plus claire du principe de subsidiarité, lorsqu'il affirme que *toute activité sociale est, de par sa nature, subsidiaire* :

elle doit servir de soutien aux membres du corps social et ne jamais les détruire, ni les absorber. Le choix de la subsidiarité est donc un choix politique et philosophique, avant d'être un acte juridique. C'est une façon de montrer que la priorité dans l'organisation d'une société est de toujours respecter ce qui s'opère au plus près des gens et de ne privilégier des cercles plus larges que s'ils peuvent faire « mieux » que ceux situés en bas de l'échelle sociale. C'est une forme de gouvernance soucieuse de la démocratie à tous les échelons des pouvoirs. Le récent *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* insiste à son tour sur le besoin de vitalité de la société d'en bas : « Le principe de subsidiarité protège les personnes des abus des instances sociales supérieures et incite ces dernières à aider les individus et les corps intermé-

diaires à développer leurs fonctions». La raison en est que « toute personne, toute famille et tout corps intermédiaire ont quelque chose d'original à offrir à la communauté ». C'est toute une philosophie de la vie et une option démocratique qui sont en jeu dans le respect ou non de ce principe.

De nombreuses encycliques reviennent sur cette thématique de base (*Quadragesimo Anno*, 1931, Pie XI; *Centesimus Annus*, 1991, Jean-Paul II; *Catéchisme de l'Église catholique*). Dans *Quadragesimo Anno*, Pie XI montre que la subsidiarité doit parfois s'incliner, en vue du bien commun, quand la situation l'exige « Il est vrai sans doute, et l'histoire en fournit d'abondants témoignages, que, par suite de l'évolution des conditions sociales, bien des choses que l'on demandait jadis à des associations de moindre envergure ne peuvent plus désormais être accomplies que par de puissantes collectivités » (N° 86). Cette tension entre le respect des libertés de base et le souci d'efficacité qui donne plus de pouvoirs au sommet de la pyramide politique a connu différentes variantes dans l'histoire. Elle a permis la naissance des parlements et les franchises accordées aux pouvoirs communaux au temps des monarchies centralisées. Dans les démocraties naissantes, avec la mise en place de l'école obligatoire et d'une presse pluraliste, des espaces de liberté critique ont été apportés aux citoyens face à la lourde machine étatique. Les diverses allocations familiales sont aussi une forme de subsidiarité apportée à une cellule primordiale de la vie sociale. L'État providence s'est mis en place. Mais un État qui prend constamment en charge de nouvelles missions, sans s'assurer de la participation de tous, prive les citoyens de la maîtrise des affaires qui les concernent au premier chef. Quand la subsidiarité n'est plus voulue comme une finalité



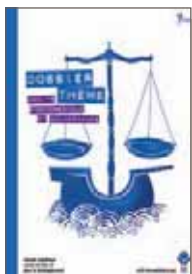
Mutuelle de solidarité, Haïti

W. Prython, 2009

essentielle, le corps social risque de tomber dans la « désaffiliation » sociale et le désintérêt pour la politique. L'État devient plus bureaucratique et, tel un obèse, peine à se déplacer sur le terrain.

Un principe à interroger pour ici et là-bas

Le principe de subsidiarité revient en force dans le débat européen. L'Allemagne l'a même inscrit dans sa Constitution. Car l'État fédéral allemand est équilibré par le poids des régions (Länder) qui gardent une grande autonomie dans la vie socio-politique (éducation, police, gestion du social...). Dans le traité de Lisbonne qui vient d'entrer en vigueur, il est précisé dans l'article 5, alinéa 3 du traité sur l'Union européenne : « En vertu du principe de subsidiarité, dans les domaines qui ne relèvent pas de sa compétence exclusive, l'Union intervient seulement si, et dans la mesure où, les objectifs de l'action envisagée ne peuvent pas être atteints de manière suffisante par les États membres, tant au niveau central qu'au niveau régional et local, mais peuvent l'être mieux, en raison des dimensions ou des effets de l'action envisagée, au niveau de l'Union ». L'Europe devient le lieu par excellence du débat sur la subsidiarité. Quel est le meilleur échelon pour agir efficacement ? Quel est le meilleur niveau pour exercer les compétences nécessaires ? Avec quelles institutions, le « mieux » a-t-il des chances de l'emporter ? Ce sont ces questions tirées du principe de subsidiarité qui conditionnent l'avenir de notre continent. Elles ne sont sans doute pas si différentes des notions de participation et d'appropriation promues par l'Union européenne dans sa stratégie de développement, via le concept de « gouvernance démocratique ». ■



POUR ALLER PLUS LOIN

LE DOSSIER THÈME

Pour approfondir la réflexion sur le thème des Droits fondamentaux et de la

gouvernance, demandez le Dossier Thème à la délégation diocésaine du CCFD-Terre Solidaire. Vous y trouverez d'autres articles qui pourront vous apporter un éclairage supplémentaire sur ces questions.

LA PROMOTION DE LA SUBSIDIARITÉ COMME AXE DE DÉVELOPPEMENT AU PÉROU

Retrouvez p.28 un projet soutenu par le CCFD-Terre Solidaire au Pérou qui illustre l'importance du principe de subsidiarité dans le développement économique, social et politique d'un pays.



Père Pierre Ceyrac, Thaïlande / Pascal Deloche / GODONG

L'universel selon la foi chrétienne



© DR

Geneviève Comeau,

Xavière, agrégée de Lettres, professeur de théologie au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris

Les droits fondamentaux sont dits universels. Néanmoins, ce principe ne va pas de soi, dans bien des pays, des voix s'élèvent contre l'idée que cet ensemble législatif puisse s'appliquer à tous quels que soient les cultures ou les peuples.

La question se pose aussi pour une religion qui se veut universelle depuis son origine.

Ainsi, la mondialisation et le pluralisme religieux, les communications nouvelles, les brassages de populations, les rencontres inter-religieuses, posent à nouveaux frais la question de l'universel. Les chrétiens, dans ce contexte, prennent conscience de la particularité de l'origine de leur foi, enracinée culturellement dans le bassin méditerranéen. D'où la question : quel type d'universalisation la foi chrétienne peut-elle proposer ? De quelle manière penser un universel quand on se sait enraciné culturellement quelque part ? Qu'est-ce donc que l'universel ?

L'universel est souvent soupçonné aujourd'hui : il semble formel et abstrait. Quand on veut en dessiner les contours, le risque est de lui donner un visage trop particulier, et de le confondre avec une version culturellement située de l'humanité, la version occidentale. La prétention à l'universel est alors soupçonnée de masquer une tentation réductrice et récupératrice. Mais en face d'un universel abstrait et uniformisant, on risque alors de dresser un communautarisme clos qui, au nom de la reconnaissance des particularités, voit le monde simplement comme une pluralité de « tribus ».

Une troisième voie est-elle possible ? Peut-on fonder un universel pluraliste ? Oui, dit le philosophe canadien Charles Taylor⁽¹⁾. Il s'agit de voir l'universel

non comme le nivellement des différences, mais comme l'apport des cultures et traditions particulières à la société globale. L'universel est alors un mouvement, une mise en relation, qui permet à l'unicité de chaque culture d'être reliée à l'unité du genre humain.

Universalité et pluralisme

Regardons du côté de la Bible : comment nous parle-t-elle de l'universel ? Elle n'oppose pas singularité et universalité, mais les met en tension féconde. La singularité, que ce soit celle du peuple élu, ou de l'homme Jésus de Nazareth, ne s'oppose pas à l'universalité du dessein de Dieu. L'élection (du peuple d'Israël, puis d'un homme au sein de ce

peuple) est au service de la reconnaissance de Dieu par tous, et de l'offre du salut de Dieu à tous. Cela commence dès la Genèse avec l'appel d'Abraham : cet appel ne le met pas à part au sens d'une supériorité superbe et isolante, mais va être la condition pour que la bénédiction de Dieu s'étende à toute la terre. « *Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai, je magnifierai ton nom ; sois une bénédiction ! Je bénirai ceux qui te béniront, je réprouverai ceux qui te maudiront. Par toi se béniront tous les clans de la terre.* » (Genèse, 12,2-3)

Mais une telle promesse n'est pas facile à vivre, ni pour l' élu ni pour les nations. Le récit biblique montre comment, de génération en génération, l' élu va se laisser travailler par la promesse d'ouverture faite à Abraham, dans l'épaisseur d'une histoire souvent marquée par la jalousie, l'incompréhension, le rejet et autres pièges. En fin de compte, l'élection dans la Bible protège contre l'imaginaire d'un accès immédiat à l'universel, et elle fait de l'universel la rencontre des particularités et leur ouverture mutuelle. Cette rencontre des particularités se fait sous le signe de l'Esprit saint.

Dans la rencontre et le témoignage

Dans la Bible, l'universel n'est pas de l'ordre d'une extension géographique, mais d'un événement qui advient, et qui est raconté dans un récit : le récit de la rencontre de Salomon et de la reine de Saba, le récit de la rencontre de Jésus et de la Cananéenne, le récit de la rencontre de Jésus et de la Samaritaine, le récit de la rencontre entre Pierre et Corneille. Cette dernière rencontre est particulièrement mise sous le signe de l'Esprit, chacun croit que l'autre a quelque chose à lui dire... jusqu'à ce que Pierre comprenne que le but de la rencontre est

la rencontre elle-même. L'Esprit est alors donné à toute la famille de Corneille. Le don par excellence qu'est l'Esprit sera donc le premier à être partagé par les juifs et les païens. C'est de ce partage-là que toute autre mise en commun tire son sens. Si l'universel est de l'ordre d'un événement qui advient, qui peut être raconté dans un récit, cela dit aussi l'importance du témoin. Le témoin peut donner le goût, à celui qui lit ou écoute le récit, d'entrer à son tour dans l'expérience dont le récit est la trace. Ainsi se propage la foi chrétienne, non par imposition, mais par contagion.

Le témoin rend témoignage d'une vérité qui n'est pas universelle comme le serait une démonstration mathématique ; mais la vérité dont il témoigne, c'est Quelqu'un, une Personne, Jésus-Christ. Il ne peut donc en témoigner de manière contraignante pour l'intelligence, mais de manière qui touche le cœur et s'adresse à la liberté. La vérité dont il témoigne ne se dit pas d'abord dans un discours philosophique conceptuel, mais dans un discours métaphorique : C'est sous forme de paraboles que Jésus annonce le Royaume de Dieu.

Ainsi, la foi chrétienne n'est pas comme une technique découverte quelque part et qui peut ensuite se mondialiser sans peine ; au contraire, c'est à chacun de la faire sienne, quasiment chaque jour. Elle est donc universelle comme une joie qui se partage, une espérance qui se communique, et qui doit passer sans cesse par la mort et la résurrection⁽²⁾. Cette approche de l'universalité dans la foi chrétienne peut nous aider sans doute à comprendre comment peut être vécue et transmise l'universalité des droits fondamentaux. ■

(1) C. Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Flammarion, 1997

(2) Voir O. Abel, « Les chrétiens et la communication », *Études*, janvier 2004

L'universel de la Croix au croisement du souci des autres

Les bras étendus du Christ, sur la croix, renvoient à la dimension universelle du message chrétien.

« Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime. » (Jn 15, 12-13) En renvoyant au souci des autres, le Crucifié invite chacun à entrer dans l'alliance et la communion de Dieu, à devenir comme lui et le Père, préoccupé du salut de tous les hommes (1 Tm 2,4). La magie est privée, solitaire, le signe de la croix est solidaire et, relié au mystère pascal, il a une dimension universelle.

La Croix oriente vers la communion de tous les êtres humains entre eux et avec Dieu, dans un amour

et une solidarité ancrés en Christ. En faisant le signe de la croix, le chrétien s'engage à faire advenir un monde de fraternité universelle où la Croix, reliée à la Résurrection, peut être perçue comme Bonne Nouvelle. Toute personne soucieuse du « bien-être » des autres, est invitée à participer à la mise en œuvre de la solidarité et de la fraternité universelle que les chrétiens relient à la Croix.

Pierre Diarra,

Rédacteur en chef de la revue *Mission de l'Église* (Hors-série)
Œuvres pontificales missionnaires –
Coopération Missionnaire

FOCUS

Eglise Fanjeaux Aude, France
Isabelle Teboul





Offrande, temple Ganesh, Paris 18^e / Isabelle Teboul

Vers la

Résurrection

Cheminer et se laisser transformer

Le carême, temps de prière, de jeûne et de partage, fait partie de l'histoire et de l'identité du CCFD-Terre Solidaire depuis 50 ans. À l'occasion de cet anniversaire, plus que jamais, le CCFD, missionné par l'Église de France, invite chaque chrétien à vivre un carême de solidarité avec tous les peuples de la terre et notamment les plus vulnérables.

Pour vous y aider, vous trouverez dans les pages qui suivent plusieurs propositions d'animations spirituelles ou liturgiques en lien avec la solidarité internationale.

Se laisser interroger par la Parole

Une invitation à faire résonner la parole des textes liturgiques de chaque dimanche de carême avec certaines préoccupations de ce monde et notamment la promotion et la défense des droits fondamentaux.

Cheminer et se laisser transformer

Cette année, *Vivre le Carême* propose de cheminer vers Pâques, de semaine en semaine, en marchant avec 5 signets qui jalonnent la route.

Offrir et servir

Une animation autour du Service pour le Jeudi saint en partenariat avec le Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ), membre du CCFD-Terre Solidaire.

Célébrer

Des propositions liturgiques pour une célébration du 5^e dimanche de carême en lien avec la solidarité internationale et les 50 ans du CCFD-Terre Solidaire. ■

Se laisser interroger par la Parole

Afin de faire connaître et de poursuivre les réflexions proposées dans la première partie, nous vous en proposons un petit résumé associé à l'un des textes liturgiques de chaque dimanche de carême accompagné de quelques questions. Cet itinéraire en 4 étapes invite chaque chrétien à entrer dans une démarche spirituelle résolument tournée vers la solidarité et le monde d'aujourd'hui.

Vous pouvez insérer chaque triptyque (Parole de Dieu, résumé d'article, questions) dans les feuilles paroissiales ou les offrir l'un après l'autre, accompagnés d'une photocopie de l'article, au fil des dimanches, comme un rendez-vous avec la solidarité internationale et le CCFD- Terre Solidaire.

1^{er} dimanche

« Alors Yavhé Dieu modela l'homme avec de la glaise du sol, il souffla dans ses narines une haleine de vie et l'Homme devint un être vivant. »

Genèse 2, 7-9

POUR RÉFLÉCHIR CETTE SEMAINE

Quels sont les droits fondamentaux ?

Ne suis-je pas tenté de faire l'impasse
sur certains droits ?

Y a-t-il en moi une tension
entre droits et devoirs ?

Pendant ce carême, le CCFD-Terre Solidaire nous propose un éclairage sur les Droits de l'Homme à la lumière de notre foi, notamment grâce au texte de Marie-Laure Dénès. Que dit l'Église des droits fondamentaux ? Le récit de la création affirme que l'Homme est créé à l'image de Dieu, ce qui donne à chaque être humain la dignité d'être libre et d'exister. Pour saint Thomas d'Aquin, de cette dignité découlent « des Droits et de Devoirs » que les encycliques des papes et l'enseignement social de l'Église développent selon les contextes et les situations.

À travers le Christ, Dieu a pris sur lui tout ce qui est humain. Nous sommes donc appelés à protéger et promouvoir les droits fondamentaux.

Pour l'Église, les droits fondamentaux sont en premier lieu fondés sur l'affirmation que l'Homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Dans l'Orient ancien, où seul le roi est à l'image de Dieu, cette affirmation revêt un caractère révolutionnaire en conférant à tout homme une dignité du simple fait d'être homme ou femme.

Marie-Laure Dénès, extrait de l'article p. 7-9 de *Vivre le Carême 2011*

2^e dimanche

« Car ce n'est pas un esprit de crainte que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi. Ne rougis donc pas du témoignage à rendre à notre Seigneur, ni de moi son prisonnier, mais souffre plutôt avec moi pour l'Évangile, soutenu par la force de Dieu, qui nous a sauvés et nous a appelés d'un saint appel. »

Deuxième épître de Timothée 1, 7-10

POUR RÉFLÉCHIR CETTE SEMAINE

Comment je vis ce principe
de subsidiarité au sein
de ma famille, au travail... ?

Ne suis-je pas enclin à faire
à la place de l'autre, à décider pour lui ?

Comment redonner
de la dignité à ceux qui croient l'avoir
perdue (clandestins,
SDF, etc.) ?

Dieu a donné à chacun un esprit de force pour être au service de l'Évangile, nous dit saint Paul, chacun à sa façon et selon sa situation. Depuis 50 ans, le CCFD-Terre Solidaire est nourri de cet appel, notamment dans ses liens avec les associations partenaires dont il soutient les projets. Permettre à chacun d'agir en responsabilité à son propre niveau, aider sans faire à la place de l'autre, telles sont les définitions de la subsidiarité dont nous entretient le Père Henri Madelin. La subsidiarité est tout le contraire d'une politique totalitaire. Une personne, une famille, une communauté de base sait ce qui est bon pour elle. L'État doit laisser à chacun le goût de créer, de prendre la parole, d'avoir un sens critique et n'intervenir que pour apporter un mieux-être que lui seul est en mesure de fournir. C'est un principe politique à susciter ou à renforcer dans un monde où les démocraties sont rares.

Le choix de la subsidiarité est un choix politique et philosophique, avant d'être un acte juridique. Il veut montrer que la priorité dans l'organisation d'une société est de toujours respecter ce qui s'opère au plus près des gens et de ne privilégier des cercles plus larges que s'ils peuvent faire « mieux » que ceux situés en bas de l'échelle sociale.

Henri Madelin, extrait de l'article p.10-11 de *Vivre le Carême 2011*



Femmes, Madagascar

Isabelle Teboul

3^e dimanche

« La femme lui dit : *Je sais que le messie doit venir, celui qu'on appelle le Christ. Quand il viendra, il dévoilera tout.* Jésus lui dit : *C'est Moi, celui qui te parle.* Là-dessus arrivèrent ses disciples, et ils s'étonnèrent qu'il parlât à une femme. Pourtant pas un ne dit : « *Que cherches-tu ? ou De quoi parles-tu ?* » La femme alors laissa là sa cruche, courut à la ville et dit aux gens : *Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait.* »

Jean 4, 25-30

Contrairement à toute attente, Jésus parle à une femme, une femme de Samarie. De même qu'avec Zachée ou le centurion, il semble privilégier l'étranger, celui qui est différent, pour entrer en relation avec lui. De même, Marie-Laure Dénès nous rappelle que dotés d'une égale dignité, homme et femme n'en sont pas moins différents et qu'ils se complètent l'un l'autre. Ainsi vécue comme complémentarité, l'altérité devient source de mieux-être. C'est dans cet esprit que le CCFD-Terre Solidaire travaille à la promotion et la défense des droits des femmes. Dans l'égalité, la relation homme femme devient complémentarité et vecteur de développement.

Homme et femme il les créa. Dès le départ, la condition humaine est celle de l'incomplétude. Je ne perçois pas le monde de la même façon si je suis homme ou femme... Il n'y a pas de hiérarchie, de mieux ou de moins bien ; il y a l'altérité qui m'est inaccessible.

Marie-Laure Dénès, extrait de l'encart p.9 de *Vivre le Carême 2011*

4^e dimanche

« Yahvé dit à Samuel : « Ne considère pas son apparence ni la hauteur de sa taille, car je l'ai écarté. Il ne s'agit pas de ce que voient les hommes, car ils ne voient que les yeux, mais Yahvé voit le cœur. »

Premier livre de Samuel 16, 1-13

Les droits fondamentaux viennent d'Occident et sont aussi le produit d'une culture. Alors ? Sont-ils universels ou particuliers ? De nombreux récits dans l'Évangile nous décrivent les rencontres de Jésus avec des hommes et des femmes d'ailleurs, libres de reconnaître en Jésus le Christ. Pour Geneviève Comeau, l'universel n'est pas dans l'application uniforme d'une norme ou d'un modèle mais dans la rencontre ou le témoignage vécu et partagé, dans la joie d'accueillir ou d'être accueilli. Nous sommes, en tant que chrétiens, appelés à être témoins de la façon dont nous avons été touchés par le Christ, de cette joie et de cette espérance qui débordent de nos cœurs pour se transmettre et devenir universelles.

La foi chrétienne n'est pas comme une technique découverte quelque part et qui peut ensuite se mondialiser sans peine ; au contraire, c'est à chacun de la faire sienne, quasiment chaque jour. Elle est donc universelle comme une joie qui se partage, une espérance qui se communique.

Geneviève Comeau, extrait du texte p.12-13 de *Vivre le Carême 2011*

POUR RÉFLÉCHIR CETTE SEMAINE

« Ils s'étonnèrent qu'il parlât à une femme ». Comment interpréter l'étonnement des disciples ?

Dans quelle situation la complémentarité homme-femme s'est-elle révélée à moi ?

À votre avis, malgré la tolérance et le respect des cultures, faut-il se battre contre certains principes culturels qui remettent en cause l'égalité homme-femme ?

POUR RÉFLÉCHIR CETTE SEMAINE

À quel moment me suis-je senti reconnu comme témoin de ma foi en Jésus-Christ ?

Ai-je déjà été touché par la foi d'une personne étrangère ?

Le « Notre Père » est signe de la fraternité universelle des chrétiens. À quelle occasion l'ai-je ressenti ? Comment l'ai-je vécu ?



Enfant devant un temple, Pemuteran, Bali

Isabelle Teboul



PEUT-ON DONNER SANS CONDITION ?

« Nous associons spontanément le don à la gratuité. Donner pour recevoir en retour n'est pas donner. Le don doit être désintéressé, ou il n'est pas don ! Si l'on

donne en escomptant en retirer un profit quelconque, qu'il soit matériel ou moral, est-ce vraiment donner ? Est-il possible de donner sans en retirer un bénéfice, qu'on le veuille ou non ? Que ce soit la gratitude de celui à qui l'on a donné, ou une image valorisante de soi-même. Au fond, on serait toujours gagnant, et le soupçon, alors, s'insinue : il n'y a pas de don véritablement désintéressé. Même l'aumône faite à quelqu'un dans le métro peut procurer un sentiment d'autosatisfaction, ou du moins contribuer à se débarrasser d'un importun. »

Geneviève Comeau,

Xavière, enseigne la théologie au Centre Sèvres à Paris. Spécialiste du dialogue interreligieux, elle a orienté ses recherches depuis quelques années vers les questions éthiques.



EN 2011, VERS DIMANCHE S'ASSOCIE À LA CAMPAGNE DE CARÊME MENÉE PAR LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE.

Vers Dimanche est un hebdomadaire gratuit édité par des jésuites, des religieuses et des laïcs qui vivent tous de la spiritualité de saint Ignace de Loyola. Ils souhaitent ainsi répondre généreusement à l'invitation lancée par les évêques du monde entier que la Parole de Dieu trouve toute sa place dans la mission et la vie de l'Église.

Concrètement, des indications quotidiennes, simples et pratiques, pour méditer l'évangile du dimanche à venir, seul, en famille ou entre amis, sont proposées sur le site versdimanche.com. Une fois téléchargées, elles peuvent être imprimées ou lues sur un écran (PC, Mac, PDA, iPhone, E-book, etc.). Le CCFD-Terre Solidaire sera le rédacteur en chef spécial pour le premier et le cinquième dimanche de carême. Une manière originale et forte de vivre le carême de façon solidaire.

PÈLERIN

Pèlerin est partenaire de cette 50^e campagne de carême animée par le CCFD-Terre Solidaire. Pendant cette période, Pèlerin vous propose des reportages pour faire le point : 50 ans après, où en sont les projets de développement soutenus grâce à la générosité des donateurs, qui sont les bénévoles qui animent chaque année la campagne de carême, quels sont les nouveaux défis de la solidarité internationale.

Cheminer et se laisser transformer

1^{re} semaine de carême

Déposer nos croix

Cette photo a été prise dans le Pays basque, au col d'Ibaneta, entre France et Espagne. Les pèlerins qui passent par là déposent une croix pour alléger symboliquement la marche de leur vie : peine, joug, souffrance, incertitudes, craintes, et malheurs.

PRENONS LE TEMPS DE DÉPOSER NOS CROIX
comme le font les pèlerins vers Saint-Jacques-de-Compostelle

2^e semaine de carême

Discerner les signes

Un arc-en-ciel surgit dans le ciel après la tempête.

4^e semaine de carême

3^e semaine de carême

Prendre de la hauteur

Cet homme sur son dromadaire est un Bédouin de Kebili en Tunisie, il scrute l'horizon, d'une manière un peu acrobatique. Mais on peut percevoir la nécessité dans laquelle il se trouve de voir ou d'entendre quelque chose, afin d'en tirer les conséquences pour la suite de son voyage.

PRENONS LE TEMPS DE SCRUTER L'HORIZON
Dans un monde qui bouge et change rapidement, prenons de la hauteur afin de voir ce qui vient...

Garder le cap

Ce gouvernail nous vient de Douarnenez dans le Finistère. C'est l'instrument pour se diriger de jour comme de nuit, aidé des repères donnés par les appareils de navigation. Il y a plusieurs rôles possibles pour parvenir au port.

PRENONS LE TEMPS DE NOUS ORIENTER
Considérons le chemin que nous avons parcouru jusqu'à aujourd'hui, éprouvons la tension entre une chose et l'autre, trouvons et gardons le cap...

5^e semaine de carême

Vivre solidaire

La stèle discoidale, vestige des XVI^e et XVII^e siècles (Pays basque) témoigne du temps et des générations qui passent et de l'humanité aujourd'hui comme hier en quête de justice, de paix et de fraternité.

PRENONS LE TEMPS D'UN GESTE SOLIDAIRE
Voir ce qui opprime notre génération et faire, personnellement ou avec d'autres, un geste solidaire...

OÙ SE PROCURER LES SIGNETS ?

Signets disponibles et gratuits dans toutes les délégations diocésaines du CCFD-Terre Solidaire.

Cette année, Vivre le Carême propose de cheminer vers Pâques, de semaine en semaine, en marchant avec 5 signets qui jalonneront la route.

SUR CHAQUE SIGNET

- Au recto : un visuel – une lecture d'image – une indication
- Au verso : un verset biblique à méditer

Trois propositions d'utilisation sont présentées dans les pages suivantes.

Proposition 1

Un chemin de carême qui prend son temps

Il s'agit d'organiser une soirée qui prend son temps, en famille, avec des amis, en communauté, en paroisse, en aumônerie ou en équipe, au choix.

LE TEMPS DE DÉPOSER NOS CROIX

Une soirée pour regarder le monde en face à partir de l'actualité et d'une proposition du CCFD-Terre Solidaire [exemples : l'enseignement social de l'Église et la société civile, le droit des étrangers...].

LE TEMPS DE NOMMER LES COULEURS

Une soirée pour porter un regard d'Espérance sur notre monde avec la présentation du travail d'un partenaire. Focus sur :

- un pays [exemples : Afrique du Sud, Guatemala...]
- une activité [exemples : défense des droits des migrants, accès à la terre et droit à l'alimentation...]
- un acteur [exemples : Tax Justice Network Africa, Pastorale de la terre interdiocésaine...].

LE TEMPS DE SCRUTER L'HORIZON

Une soirée pour prendre de la hauteur avec un intervenant pour voir et entendre ce qui vient [exemples : gouvernance mondiale et paradis fiscaux, les droits économiques sociaux et culturels...] Le débat qui suivra devrait nous amener à répondre à la question : que pouvons-nous faire ?

LE TEMPS DE NOUS ORIENTER

Une soirée pour creuser un sujet, mettre en forme les intérêts en présence, les arguments, les éléments du débat et choisir un chemin à préconiser ou dans lequel s'engager [exemples : la gouvernance locale au service du développement, la défense des droits des étrangers...].

LE TEMPS D'UN GESTE SOLIDAIRE

Parce que nous avons pris le temps de voir ce qui opprime notre génération, nous serons mieux à même d'entrer dans une démarche de « partage » en faisant personnellement ou avec d'autres un geste solidaire.



Proposition 2

Une façon de se présenter

La partie « blanche » des signets au-dessus du texte d'Isaïe vous est réservée. Vous pouvez l'utiliser au moins de trois manières :

UN CARTON D'INVITATION

Les signets peuvent alors être distribués pour annoncer une soirée organisée par le CCFD-Terre Solidaire pendant le carême.

UNE CARTE DE VISITE

Après avoir mis votre tampon, vous pouvez diffuser : adresse de la délégation, contact, téléphone et mail, jours et heures d'ouverture.

UN CADEAU

Des signets : un cadeau tout simple ! Aucune mention de date ni d'année, pour durer au-delà de 2011...

Proposition 3

Un chemin de carême contemplatif

On peut utiliser les signets pour vivre un « chemin contemplatif » à partir des extraits du texte d'Isaïe chapitre 58, le jeûne qui plaît à Dieu. Voici comment proposer une soirée « conversation » avec Dieu :

- Commencer la soirée en distribuant les signets. On lira un à un les commentaires, si possible en même temps qu'ils sont visionnés sur un écran...
- On prendra ensuite le temps d'en discuter en petits groupes. Quelques thèmes de « conversation » à privilégier dans les discussions : les signes d'espérance, les caps à tenir, les gestes solidaires à poser...
- Écoute de la Parole de Dieu (textes d'Isaïe cités sur chaque signet).
- Temps de silence et de méditation personnel sur un fond musical.
- Temps de prière partagée (comme on parle à Dieu : à haute voix).

On prévoira une « oraison » de conclusion pour marquer la fin de la veillée, avant de se retrouver pour un temps convivial.



NOUS RETENONS LA TRADUCTION LA BIBLE PAROLE DE VIE

La Bible Parole de Vie, traduction interconfessionnelle de l'Alliance biblique universelle, est le fruit d'une recherche exigeante. Elle emploie des structures grammaticales simples et un vocabulaire usuel de 3500 mots complété par un ensemble de notions bibliques essentielles. Respectueuse des textes originaux, elle a été contrôlée par des spécialistes, biblistes et linguistes. Cette traduction est particulièrement intéressante à utiliser dans les paroisses ou les communautés multiculturelles. Elle convient à ceux qui trouvent la Bible difficile à lire, mais aussi aux habitués qui veulent redécouvrir un texte neuf et alerte. Parole de Vie se prête à la lecture orale et dit les textes fondateurs avec une étonnante simplicité et une rafraîchissante vigueur.

Offrir

et servir



Sebastien Desarmaux / GODONG

Messe avec les jeunes, Paris

Jeudi saint

Soirée 1

Au service des autres à la suite de Jésus

ÉTAPE 1

Lecture du passage du lavement des pieds (Jn 13, 15...) puis lecture du texte suivant

Lors de la Cène, Jésus nous invite à faire « cela » en mémoire de lui, regardons alors ce qu'il fait : il rompt le pain et partage le vin ; il donne sa vie ; il lave les pieds de ses disciples...

Ainsi, Dieu se fait serviteur des hommes et des femmes. C'est lui qui nous sert, gratuitement ; il nous appelle à en faire autant.

ÉTAPE 2

Réflexion par petits groupes (4-5 max) à partir des questions suivantes :

- Aujourd'hui, qui est serviteur ? Qui sert qui dans notre monde ?
 - Quels sont les visages de serviteurs qui habitent notre monde ? Ceux qui prennent soin des autres ? Ceux qui exécutent les tâches les plus humbles ? Ceux qui acceptent de quitter leur statut de « maître », de « chef », pour se mettre au service... ?
- Chaque groupe fait la liste des personnes évoquées.

ÉTAPE 3

DEUX PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS AU CHOIX

• Photo-langage

Prévoir des images de « serviteurs » d'aujourd'hui pour un photo-langage. Ex : bénévoles qui servent des personnes démunies, étudiants qui cherchent à reloger des personnes sans logement, personnel médical, collégiens qui s'entraident...
Chaque personne choisit l'image qui, pour elle, représente le plus la notion de serviteur, et à tour de rôle, explique son choix.

• Panneaux-images de serviteurs

Prévoir d'apporter des magazines, revues (*La Vie*, *Faim*, *Développement Magazine*...)
Les petits groupes choisissent dans ces revues des images qui illustrent pour eux des visages de serviteurs. Ils constituent des grands panneaux, sur lesquels ils peuvent aussi écrire le fruit de leur réflexion en équipe. Ils peuvent reprendre les noms des serviteurs évoqués lors de la 2^e étape.

Dans la continuité du carême, le Mouvement Eucharistique des Jeunes a souhaité construire une proposition autour de la célébration du Jeudi Saint qui est pour lui un temps fort de célébration et de fête et une occasion d'exprimer sa spécificité dans l'Église. Cette proposition s'inscrit également dans l'évolution du mouvement qui s'implante davantage au sein d'établissements d'enseignement catholique et s'est positionné en lien avec l'orientation nationale de la catéchèse, ayant également le souci de participer à la vitalité ecclésiale en étant force de proposition.

Cette animation se déroule en deux soirées indépendantes ; on peut choisir de vivre l'une ou l'autre de ces soirées, ou les deux. C'est une proposition qui s'adresse autant aux jeunes qu'aux adultes.

IDÉES

Il est possible de réaliser les panneaux à partir des cinq droits fondamentaux développés dans le Dossier éducateurs (alimentation,*

logement, travail, santé, éducation) et de répartir les images choisies selon ces droits. À partir de ces activités, on peut proposer à 2 ou 3 personnes de préparer un diaporama avec des images de serviteurs d'aujourd'hui à projeter au cours de la célébration du Jeudi saint.

* Disponible auprès de la délégation diocésaine du CCFD-Terre Solidaire

Recevoir et donner

ÉTAPE 1

Temps personnel

- L'animateur distribue à chaque participant deux papiers bleus en forme de goutte d'eau.
- Chacun réfléchit individuellement à deux moments vécus au cours de la dernière semaine : l'un où il a reçu des autres et l'autre où il a donné un peu de lui-même.

ÉTAPE 2

Les gouttes d'eau sont recueillies dans un bol, une jarre.

Prendre le temps d'écouter la lecture des gouttes d'eau (un ou deux lecteurs).

On peut choisir de lire cinq papiers, puis de reprendre un refrain tel que « Ubi Caritas » (Taizé, J. Berthier) ou « Aimer c'est tout donner » (Béatitudes, Thérèse de Lisieux, Fr. Ephraïm).

Temps de partage :

Nos différents gestes quotidiens nous semblent parfois des gouttes d'eau mais chacun a son importance et, mis bout à bout, ils peuvent avoir un vrai pouvoir de changement.

On peut choisir d'épingler toutes les gouttes d'eau sur une cordelette au fur et à mesure qu'on en parle.



Prière d'offrande du Mouvement Eucharistique des jeunes

Apprends-nous Seigneur à te choisir tous les jours,

À redire ton oui en chacun de nos actes.

Donne-nous de te suivre sans peur et de t'aimer plus que tout.

Rends-nous frères, toi qui nous as rassemblés.

Fais de nous les témoins devant chacun de ce que nous avons vu et entendu, de ce que nous croyons et vivons,

Pour que tout homme avec nous reconnaisse en toi l'unique Seigneur.



Mains d'enfants sous une fontaine

Fred de Najelle/GOODING

ÉTAPE 3

Lien avec la liturgie

On invite les participants à chercher à quel moment dans l'eucharistie il est question de l'eau.

Lors de la présentation des offrandes, nous présentons l'eau versée dans le calice, discrète, mais essentielle. Le célébrant prononce alors cette phrase : « Comme cette eau se mêle au vin pour le sacrement de l'alliance, puissions-nous être unis à la divinité de celui qui a pris notre humanité. »

- Quel retentissement a cette parole en moi ?
- Comment est-ce que je la comprends aujourd'hui ? (Faire des petites équipes si le groupe est trop nombreux).

ÉTAPE 4

Offrande

Dans l'Ancien Testament, les hommes offraient à Dieu des holocaustes ; à la suite de l'offrande de Jésus, nous sommes invités à nous offrir nous-même. Notre confiance en Dieu peut aller jusqu'à offrir par avance ce que nous allons vivre !

- Chacun réfléchit individuellement (5 mn) à quelque chose d'important qu'il va être amené à vivre au cours de la semaine à venir et qu'il voudrait confier par avance à Dieu.
- En petits groupes, ceux qui le souhaitent partagent le fruit de leur réflexion.

Célébrer

POUR VOUS AIDER DANS L'ANIMATION DE LA CÉLÉBRATION

*Cette année encore,
les propositions liturgiques
du CCFD-Terre Solidaire sont
réalisées en lien avec Prions
en Église et Signes d'aujourd'hui.
Chacun de ces titres est
complémentaire des autres.
Signes pour les animateurs
et les équipes liturgiques,
Prions en Église pour l'assemblée,
et le CCFD-Terre Solidaire
pour donner toute sa place
à la solidarité internationale lors du
cinquième dimanche de carême.*



Comité catholique
contre la haine et
pour le développement

DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

*Le CCFD-Terre Solidaire met
à votre disposition de nombreux
outils pour animer ce temps
de carême et cette célébration.
Renseignez-vous auprès
de votre délégation qui peut
vous les fournir (site web...).*
*Vous trouverez, entre autres,
affiches, enveloppes d'appel au
don avec présentoir, kakemono
à accrocher sur le parvis
de l'église, tirelires pour éduquer
les plus jeunes à une démarche
de carême, marque-pages
pour remercier d'un soutien...
Donnez ainsi à chacun
le moyen de mieux connaître
et de découvrir le CCFD-Terre
Solidaire.*



Chant de la communauté malgache pendant l'offertoire, Lyon

Vincent Dargent / CIRC

Messe du cinquième dimanche de carême

Il y a 50 ans, les évêques de France ont confié au CCFD-Terre Solidaire la mission de porter une attention toute particulière à la solidarité internationale. Pour nous, chrétiens de France, ce temps de carême est marqué par la réflexion sur les causes du maintien dans la pauvreté sous toutes ses formes et sur la recherche d'un chemin de développement pour tous les hommes et femmes de tout pays, de toute culture. Comme Marthe et Marie, nous croyons que Dieu nous donne la force de l'Esprit pour accomplir la volonté du Père. Sa volonté, c'est la construction de notre monde où chacun, nous avons à apporter notre part, notre goutte d'eau, animés par les valeurs fondamentales de l'Évangile, de l'amour, de la justice, de la charité.

PRIÈRE PÉNITENTIELLE

Père, tu es celui qui donne la vie avec le même amour pour chacun. Pardon parce que trop souvent nous confisquons les droits de chacun au profit de quelques-uns.

Jésus, tu appelles à agir pour le bien de notre monde. Pardon parce que parfois par peur, paresse ou découragement nous n'apportons pas notre part, notre goutte d'eau.

Père, avant tout, tu mets en nous ta confiance, ton espérance. Pardon parce que nous ne savons pas toujours avoir confiance en nous-mêmes et dans les autres.

LES TEXTES DE LA PAROLE DE DIEU

1° Lecture. Ez 37, 12-14

Au temps d'Ezéchiël, la désespérance est inscrite au cœur du peuple. Mais, inspiré par Dieu, le prophète vient ranimer la foi de son peuple.

2° Lecture. Rm 8, 8-11

Saint Paul prend conscience que les Romains vivent au jour le jour, sans projet, sans dynamisme, il appelle cela « vivre selon la chair » et il les provoque à « vivre selon l'Esprit ».

Évangile. Jn 11, 1-45

Marthe et Marie pleurent car leur frère est mort, Jésus pleure aussi avec tous ceux qui sont les amis de Lazare. Et au cœur de cette tristesse, Il vient donner la vie, et appelle à témoigner de cette vie.

INVITATION AU PARTAGE

Depuis 50 ans, grâce aux soutiens de centaines de milliers de donateurs, le CCFD-Terre Solidaire a pu poursuivre sa mission de donner les moyens aux plus pauvres de sortir de la faim et de la misère pour construire une société plus juste et plus solidaire. Dès 1961, missionné par l'Église de France, le CCFD-Terre Solidaire s'est associé avec des partenaires locaux, redonnant à l'autre, souvent pauvre et oublié, toute sa place. C'est toute la force et la beauté du CCFD-Terre Solidaire que de nous inviter à un geste de partage avec ces frères et sœurs lointains. Encore aujourd'hui, ouvrons notre cœur à cet autre parfois si différent mais qui a lui aussi quelque chose à nous apporter.



Ramasseuse d'algues, Zanzibar

Isabelle Teboul

PROCESSION DES OFFRANDES

Comme cette eau se mêle au vin... C'est par ces mots que le célébrant nous invite à unir notre vie, notre humanité, à sa divinité. Aujourd'hui, nous pouvons nous demander quelle est notre goutte d'eau? Qu'avons-nous à offrir de notre vie? Qu'avons-nous à offrir pour un monde plus juste et plus solidaire? Chaque goutte d'eau est importante et nous te les présentons aujourd'hui, dans cette cruche devant ton autel.

Inviter lors de la procession des offrandes à ce que quelques personnes viennent verser un petit gobelet d'eau dans une cruche devant l'autel.

Possibilité d'amener d'autres objets symboliques de nos partenaires ou de l'offrande au CCFD-Terre Solidaire (tirelire, quête...).

PRIÈRE UNIVERSELLE

En ce jour où nous sommes invités au partage et à la solidarité avec nos frères et sœurs du monde entier, prions :

- Seigneur, ton Église vient de fêter les 50 ans du CCFD-Terre Solidaire. Nous te rendons grâce pour tout ce que tu as pu faire à travers elle. Viens l'habiter de ta présence, viens renouveler sa manière de vivre la solidarité internationale, pour en faire toujours un outil au service de ton Royaume.
- Seigneur, toi qui respectes infiniment chaque personne dans sa spécificité, apprends-nous à construire une société où chacun se sent respecté dans ses droits les plus fondamentaux. Donne aux responsables le discernement pour définir une gouvernance respectueuse des diversités.
- Seigneur, toi qui as demandé à boire à une femme de Samarie, toi qui nous demandes à boire chaque jour, montre-nous toutes les petites gouttes d'eau que nous pouvons apporter.
- Seigneur, toi qui as répondu à la Foi de Marthe, accourue vers toi à la mort de Lazare, donne-nous cette Foi de croire que rien n'est impossible pour toi et que tu pourras toujours relever nos frères et sœurs qui sont comme Lazare dans des tombeaux.

ENVOI

Terminer cette célébration par une prière ou un chant qui évoque la diversité et la solidarité avec les pays du Sud et de l'Est.



Juillet 2007 : une participante à la Caravane de Paix / Benjamin Bader / CIRIC

Vers un monde plus juste

L'alliance, c'est la vie !

Guy Aurenche,
Président
du CCFD-Terre
Solidaire

Plus que jamais, le partenariat s'impose non comme une modalité facultative de la mondialisation, mais comme un impératif de son humanisation. L'alliance sauvera le monde ! Les temps actuels mettent en valeur la dignité de la personne, les potentialités individuelles, la fierté de construire un monde plus juste. Tout cela est vrai, à condition que ces revendications particulières soient vécues dans l'alliance. Pour construire l'espérance, nous sommes invités à l'alliance dans l'action politique, sociale, économique.

Prendre le risque de l'alliance, c'est être en « appétit » de l'autre, non pour dévorer, mais pour

recevoir de lui. « Donne-moi à boire »... « De quoi parliez-vous en chemin ? »... Jésus commençait ainsi ses dialogues.

S'allier, c'est donner de soi-même, de son argent, son temps et son savoir. Pas d'alliance sans une « perte ».

Faire alliance incite à marcher avec. Pour les femmes de Sindo au Bénin, inviter leurs sœurs à se réveiller. Y associer les hommes. Pour les responsables de Forum Solidarité Pérou, c'est réunir des réseaux péruviens et le CCFD-Terre Solidaire. Pas d'alliance sans dépassement de nos différences ?

L'alliance est exigeante. Chaque partenaire se doit d'être lui-même et ne pas hésiter à dire

son désaccord, à défendre son point de vue.

Enfin, s'allier, c'est créer. Les « projets », parce qu'ils ont été espérés, pensés, vécus, réalisés, évalués en alliance produisent une « terre nouvelle ».

Alors, un « merci » s'impose. Dire merci, c'est laisser à l'autre, aux autres, au Tout Autre, sa place dans l'alliance. Merci à nos alliés. Merci à ceux et celles qui ici partagent. Merci aux autorités qui soutiennent ces alliances. Merci à Celui qui fait de nous des sœurs, frères, partenaires dans une définitive Alliance amoureuse.



Forum Solidarité Pérou

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ

Fabrice Penasse,
Chargé
de mission sur
la zone
Amérique latine
au CCFD-Terre
Solidaire

Le Pérou a connu le 5 juin 2009 une explosion de violence sans précédent avec le conflit de Bagua, en Amazonie péruvienne, affrontement entre forces de l'ordre et manifestants indigènes qui a entraîné la mort de 35 personnes. Selon James Anaya, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la situation des Droits Humains et des libertés fondamentales des peuples indigènes, les faits survenus dans cette province «ont surgi dans un contexte de tensions croissantes suite à la promulgation de plusieurs décrets législatifs ... liés à la politique de développement du gouvernement et à la mise en place de l'Accord de Promotion Commerciale (connu comme le Traité de Libre Commerce) entre le Pérou et les États-Unis d'Amérique».

Parmi les principales recommandations du Rapporteur figure la nécessité que l'État (...) mette en œuvre un processus de consultation des peuples indigènes qui soit compatible avec les normes internationales pertinentes, inclues l'Accord 169 de l'OIT (Organisation internationale du travail) et la déclaration de l'ONU sur les droits des peuples indigènes.

Industries minières et gouvernance

Ces conflits surviennent après 15 à 18 ans de politiques économiques libérales au Pérou, dans un contexte où la crise financière mondiale se fait aujourd'hui ressentir dans le pays. À la fin des années 90, on assiste au

déclenchement de conflits territoriaux en milieu rural au sein des communautés paysannes, liés à la croissance des activités minières. Selon José De Echave, directeur de Cooperaccion, partenaire du CCFD-Terre Solidaire, en 1993 2,3 millions d'hectares faisaient l'objet de concessions minières sur l'ensemble du terri-

toire national, 20 millions d'hectares aujourd'hui. Ces activités engendrent d'importantes dégradations environnementales qui ont de graves répercussions sur la santé des populations.

Quelle est la situation un an après le conflit de Bagua ? Le CCFD-Terre Solidaire s'est rendu sur place en juin 2010

FORUM SOLIDARITÉ PÉROU

DESCRIPTION

Continent : Amérique latine

Pays: Pérou

Zone d'action : Loreto et San Martin (particulièrement)

Origine : Forum Solidarité Pérou est une ONG née en 1990 suite à une initiative de missionnaires étrangers au Pérou

Appartenance à un réseau : FSP est membre du réseau Latindadd, réseau latino américain sur la dette, le développement et les droits

Thématiques de travail : développement économique, gouvernance, défense des droits des minorités

Dimension ecclésiale : FSP travaille en étroite collaboration avec le CEAS Pérou, organe de l'Église catholique péruvienne pour la Pastorale Sociale et partenaire du CCFD-Terre Solidaire.

OBJECTIFS

Améliorer la mise à disposition d'informations sur les potentialités et risques des projets de développement économique sur la région. Appuyer les réseaux de la société civile locale (« club de mères », associations de quartier, comités, cantines populaires, etc.) afin qu'ils développent leurs capacités de plaidoyer et formulent des propositions politiques sur un usage adéquat des ressources naturelles et des territoires.

Connecter ces réseaux et ce mouvement social aux campagnes mondiales mobilisées sur le droit à l'alimentation.

APPUI DU CCFD-TERRA SOLIDAIRE

7 300 euros par an en moyenne depuis 2008

pour échanger avec ses partenaires et les représentants de l'Église. Malgré quelques gestes concrets et les déclarations d'intention du gouvernement, force est de constater que les événements de Bagua peuvent se répéter dans le pays. La classe dirigeante semble privilégier le développement de l'activité économique au détriment des conditions de vie des populations les plus fragiles. Les projets d'investissement économique et d'infrastructures, l'extension des activités minières se développent sans études d'impact préalables. La « Defensoria del Pueblo » dénombre 255 conflits sociaux dans le pays, dont 132 issus de problèmes socio-environnementaux.

Pour José de Echave, ces conflits « mettent en évidence la nécessité d'approfondir les discussions sur la gouvernance et les industries minières » et plus largement sur le modèle de développement que le pays souhaite choisir.

Selon Mgr Santiago Garcia de la Rasilla, évêque de Jaen, dans le nord du pays, il n'est pas acceptable qu'« au nom d'un développement pensé par les trafiquants d'argent (...) on méprise la dignité des personnes, des habitants de la forêt amazonienne, qui souhaitent protéger leur territoire et leurs droits... ».

Pour un modèle de développement intégral

Suite au refus du Président Garcia le 21 juin 2010 de signer et promulguer la loi du droit à la consultation préliminaire des populations indigènes sur les projets touchant leurs territoires, Mgr Cabrejos, Archevêque de Trujillo, Président de la Conférence Épiscopale du Pérou, rappelle que les évêques d'Amérique Latine à la V^e Conférence d'Aparecida, dénoncent le développement « d'une exploitation excessive des ressources naturelles qui laissent, parfois, pollution et mort dans toute la région ». Il ajoute que « l'Église travaille

en faveur de la protection des forêts et de la biodiversité pour protéger la vie de millions de personnes, en particulier les paysans et les indigènes... » et demande à l'État, aux entreprises privées et aux agriculteurs de « continuer à chercher un modèle de développement alternatif, intégral et solidaire, basé sur la justice sociale, pour le bien de tous ». ■

DONS ET LEGS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

C'est grâce à la solidarité de ses donateurs que le CCFD-Terre Solidaire peut poursuivre son action dans le monde. Vous aussi vous pouvez soutenir nos partenaires :

- par un don en ligne : ccfd-terresolidaire.org
- par chèque :
à l'ordre du CCFD-Terre Solidaire, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris
- par un legs ou une donation

Renseignements auprès de notre service relation donateurs
(Rayna Dinkova : 01 44 82 80 58, info@ccfd.asso.fr)



Sean Sprague / CRIAC

Experience de micro-crédit auprès des femmes, Bénin, Bargou

SinDo

LA PROMOTION DES DROITS

Brunon Angsthelm
Chargé
de mission sur
la zone Afrique
au CCFD-Terre
Solidaire

En 1992, Jéronyme, une jeune Béninoise, qui vient de terminer ses études d'économie, commence à travailler pour un projet de coopération néerlandais qui vise à appuyer des femmes pauvres en milieu rural. Elle est envoyée dans le petit bourg de Séhoué à 80 km au Nord de Cotonou sur la grande route qui mène au Nord du pays. Bien qu'originnaire de la région, elle est choquée par ce qu'elle découvre. Des jeunes filles de tous âges errantes et peu éduquées... Beaucoup d'entre elles ont déjà des enfants dont personne ne semble s'occuper véritablement.

Le projet que met en place Jéronyme doit aider les femmes à créer de petites activités économiques. Très vite, elle se rend compte que la formation est indispensable. Elle met alors en place des cours d'alphabétisation. Premier face-à-face avec la réalité des villages : comment faire pour que les maris autorisent leur femme à suivre cette formation pendant une semaine ? C'est finalement la paroisse qui les a rassurés. Puis, quelques femmes ayant suivi la formation sont choisies pour devenir elles-mêmes des formatrices auprès de leurs sœurs. De cette petite

expérience à Séhoué est née l'association des femmes du Bénin qui enseignent à lire et à écrire. Celle-ci rassemble aujourd'hui près de 80 formateurs qui ont formé plus de 15 000 femmes dans le pays.

« Ça émerge de la base »

Alors qu'elle entame un doctorat sur « Genre et Développement », Jéronyme choisit de revenir à Séhoué pour y mener ses recherches durant deux ans. Avec sa sœur Emma, elle va créer en 1996 l'association SinDo qui signifie « ça émerge à la base ». SinDo mène depuis 14 ans de

multiples activités pour améliorer la situation des femmes et des enfants de la région. Pour les deux sœurs, tout commence par la sensibilisation « il faut mettre ensemble les femmes ou les jeunes filles pour qu'elles comprennent l'importance de l'éducation et des groupes d'entraide afin d'améliorer leurs revenus. L'objectif est qu'elles arrivent à acheter de la terre pour ne plus dépendre des hommes inactifs qui ne remplissent pas leurs obligations familiales ». Le bilan est très positif : des milliers de femmes ont acquis une autonomie financière grâce au microcrédit.

dit, des milliers de jeunes filles ont été scolarisées et dans bien des lieux, les conditions de vie se sont améliorées...

Des femmes impliquées à tous les niveaux

Pour les responsables de l'association SinDo, les femmes contribuent davantage au développement local que les hommes. En effet, elles paient l'impôt sur le commerce local des produits agricoles alors qu'il n'y a pas de taxe sur l'agriculture. Et [selon Emma] «on s'est rendu compte que les budgets communaux, d'ailleurs mal gérés par les hommes, ne prenaient pas en compte les besoins des femmes. Rien par exemple sur la formation des femmes, l'aide à la scolarisation des filles, l'alphabétisation, l'eau... mais il y avait des lignes budgétaires en faveur des hommes, surtout pour les agriculteurs». SinDo a donc encouragé avec succès les femmes à s'impliquer dans la gestion des fontaines, dans les associations de parents d'élèves... Une femme a même osé se porter candidate à une élection communale. Une grande part de l'activité de SinDo est de former les femmes à la gestion des affaires publiques. Pour Jérónime, il faut leur donner les moyens «de constituer une

force pour défendre leurs droits et leurs intérêts.»

Changer les choses, ensemble

SinDo bataille sur tous les fronts: lutter contre la violence faite aux filles en milieu scolaire, enquêter et dénoncer les trafics d'enfants, lutter contre la prostitution enfantine... L'association dénonce les atteintes aux droits des femmes et des enfants, lance des procédures judiciaires et organise l'accueil d'urgence pour protéger les victimes. Mais Jérónime et Emma comprennent que le changement ne pourra se faire que si les hommes acceptent certaines évolutions. Selon Emma, *il faut changer la règle sociale, changer la coutume. Pour cela, il faut impliquer les hommes!* SinDo associe aujourd'hui les chefs traditionnels et religieux à son action.

Par ailleurs, «notre combat avec nos sœurs ne peut se limiter à la région de Sehoué. Il faut obliger l'Etat à prendre ses responsabilités. Nous devons l'obliger à lutter contre les trafics d'enfants, pour qu'il finance la scolarisation des jeunes filles... et tant d'autres actions essentielles pour que les femmes trouvent toute leur place dans la société!» Tant de défis pour une petite association locale. ■

SINDO

DESCRIPTION

Continent: Afrique

Pays: Bénin

Zone d'action: 6 Départements du sud du pays

Origine: SinDo est une association née en 1997

Effectifs: 8 salariés

Thématiques de travail: Droits des femmes, promotion des femmes, égalité hommes-femmes

OBJECTIFS

Promouvoir la reconnaissance et l'acceptation des droits des femmes et des enfants notamment à travers la promotion sociale et économique des femmes (micro-crédit, alphabétisation...), la participation des femmes aux affaires publiques (dans les associations, dans la gouvernance locale...), la protection des enfants (lutte contre le trafic d'enfants et l'esclavage moderne de l'enfant domestique) et la lutte contre le mariage forcé.

APPUI DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

15 000 euros par an depuis 2005

REJOIGNEZ-NOUS !

«La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche: annonce de la Parole de Dieu, célébration des Sacrements, service de la charité. Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer.» (Deus Caritas Est §25).

Si vous souhaitez concrétiser cette vocation au service du prochain et ainsi répondre à l'appel de Dieu, le CCFD-Terre Solidaire, en fonction de vos centres d'intérêt, de vos compétences ou de vos disponibilités, peut vous orienter vers plusieurs types d'actions bénévoles, au siège national ou dans l'une des 99 délégations diocésaines. Vous pouvez :

- participer à des activités de sensibilisation et d'éducation (soirée, débat, intervention dans les écoles...)
- participer à la collecte de carême
- assumer régulièrement ou ponctuellement des tâches administratives: classement, gestion des documents, envoi de courrier, comptabilité, etc.
- ou bien encore assumer des fonctions plus selon vos compétences: partenariat international, plaidoyer, etc.

ADRESSEZ-VOUS À L'ÉQUIPE DE LA DÉLÉGATION CCFD-TERRE SOLIDAIRE DE VOTRE DIOCÈSE OU VENEZ VISITER NOTRE SITE WEB : CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG



Afrique du Sud, Transkai / Pascal Deloche / GODONG

*Et voici que ce soir, au bord de votre cœur,
notre cœur s'est penché
Le rythme de la vie en nous chante à l'unisson*

*Vous êtes
Hommes, notre race de tendresse
Femmes, notre race de faiblesse
Enfants, blancs, jaunes, noirs et rouges
Vous êtes, sous tous les cieux
Notre unique cœur battant le rythme de la vie*

*Pourquoi demandez-vous si on vous aime ?
Nous le soleil de la joie sur votre océan de tristesse
Nous l'appel de l'amitié sur vos tempêtes d'ambition
Nous la voix de la prière sur votre silence sans Dieu
Nous votre marche d'espoir sous la lune et les étoiles...*

*Engelbert Mveng, s.j.
Extrait Balafon, éd. Cle-yaounde 1998*